AIG

CAPACITÉ* JUSQU'À
€50m

CHOISIR AIG

Responsabilités Environnementales

Nos cibles privilégiées

- **Industries manufacturières de tout type**
  - Papier
  - Chimie
  - Sociétés pharmaceutiques
  - Electricité
  - Métallurgie
  - Mécanique ...
- **Construction & Démolition**
- **Immobilier**
- **Agroalimentaire**
- **Energies renouvelables**
- **Transport**
- **Logistique**

Clients à privilégier

Tous les segments, des petites entreprises aux multinationales

AVEC PRUDENCE

Exploration d'énergie onshore et offshore

ACTIVITÉ EXCLUE

Extraction minière (nous étudions néanmoins l'exploitation des carrières / gravières en surface)

La **Police EnviroPro** couvre la responsabilité des entreprises en cas de pollution, de dommages environnementaux ou de préjudice écologique.

La **Police Chantier**, qui s'adapte aux besoins spécifiques de chaque projet, couvre notamment la responsabilité des donneurs d'ordres, y compris pour les opérations de démolition, de traitement de l'amiante et de dépollution.

Dans le contexte d'une transaction (redéveloppement immobilier, opération de fusion-acquisition, cession d'actifs...), l'**Assurance Garantie de Passif environnemental** est une solution performante pour le transfert des risques liés à une pollution historique provenant des sites de la cible.

Pour les risques éligibles, une solution d'assurance est disponible 100% en ligne, le **PACK Responsabilités Environnementales.**

Nos points forts

L'expertise de la souscription

- Une équipe de souscription dédiée et expérimentée, basée à Paris.
- Spécialisée sur tous les risques environnementaux auxquels peuvent être confrontées les entreprises.

La gestion des sinistres

Nos clients et courtiers peuvent compter sur le soutien d'une équipe dédiée à la gestion des sinistres environnementaux basée à Paris.

Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leur proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.

Maîtriser les situations de crise

Tous nos contrats EnviroPro comprennent une garantie "communication de crise", pour aider les clients à protéger leur réputation en cas de crise susceptible d'avoir de lourdes conséquences financières.

PIER EUROPE

Tous nos contrats EnviroPro permettent aux assurés, en cas d'incident de pollution, de bénéficier d'un service d'assistance 24h/24. Ils sont mis en relation avec des experts qualifiés pour leur permettre d'engager les premières actions adéquates.

Un assureur à vos côtés

Accompagnement au quotidien de nos courtiers, par exemple via des formations en ligne, éligibles à la DDA.

Vos contacts

Julien Medina
Responsable Souscription Environnement
julien.medina@aig.com

Thomas Deschamps
Souscripteur
thomas.deschamps@aig.com

Ibtissam Sahel
Souscriptrice
ibtissam.sahel@aig.com

Gauthier Savary
Souscripteur
gauthier.savary@aig.com

* Capacité indicative, chaque risque est assuré en fonction de ses caractéristiques.

aigassurance.fr /choisir-aig

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com. AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. Succursale pour la France : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 838 136 463. Adresse Postale : Tour CBX - 1 Passerelle des Reflets, CS 60234, 92913 Paris La Défense Cedex – Téléphone : +33 1.49.02.42.22 - Facsimile : +33 1.49.02.44.04.

GBL00003425 0720 - FRDMC 001 CHOISIRAIG.032021